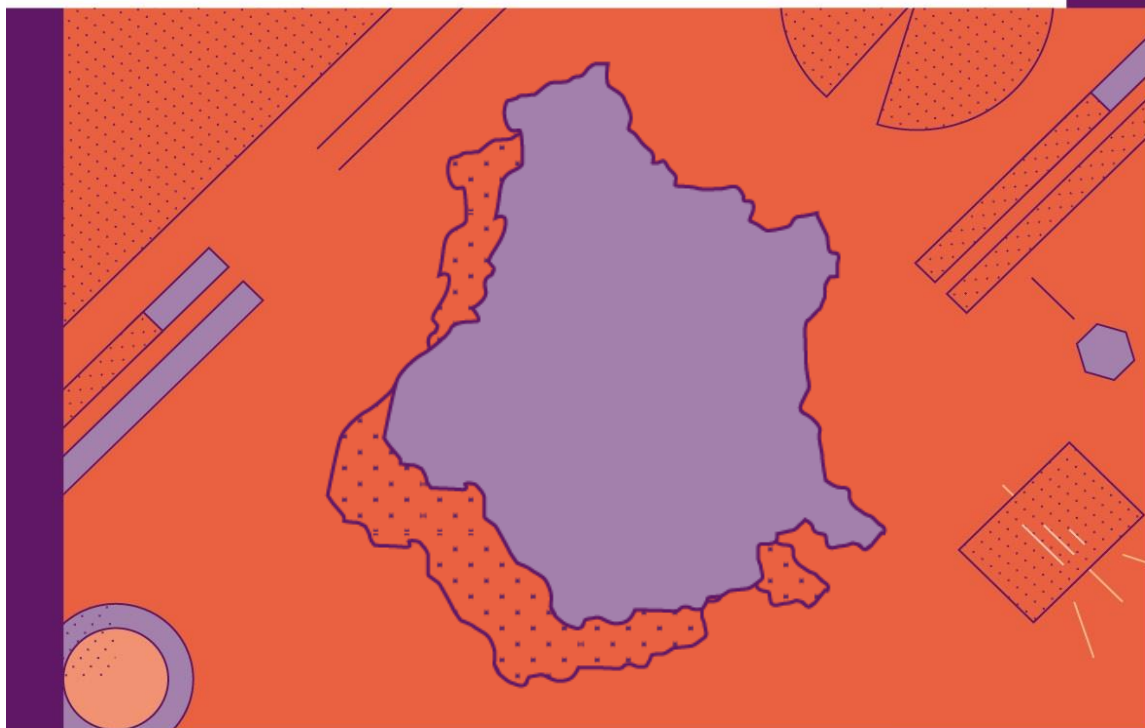


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2020

Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

La demande d'emploi - page 3

Cap emploi : les insertions - page 5

Cap emploi : les maintiens - page 6

La création d'activité - page 7

Les contrats aidés - page 7

Les contrats en alternance - page 8

L'emploi accompagné - page 9

Les données locales - page 10



En synthèse

Une crise sanitaire et économique sans précédent

En 2020, l'activité économique a chuté de manière historique avec un recul du PIB de 8,2% au niveau national et l'emploi salarié a diminué de 1,1% soit 284 000 destructions d'emplois. Cette diminution est fortement concentrée sur les emplois à durée limitée (CDD, intérim).

Le scénario du pire pour l'emploi des personnes en situation de handicap a été évité en 2020

Au niveau régional, à fin décembre 2020, 16 549 DEBOE sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 7,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, % variant de 6,3% dans le Loiret à 10,0% dans l'Indre.

A la différence du tout public, le nombre de DEBOE n'a pas augmenté depuis le début de la crise sanitaire. Sur un an, leur nombre a diminué de 5,3% alors qu'on enregistre une augmentation de 3,5% pour l'ensemble des publics. Ces évolutions sont à prendre avec précaution puisqu'un nombre important de personnes ne sont plus considérées comme étant au chômage, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles.

Mais des difficultés d'insertion et une inscription durable dans le chômage de longue durée qui perdurent

Les Cap emploi ont contribué à 3 672 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une baisse de 12% en un an.

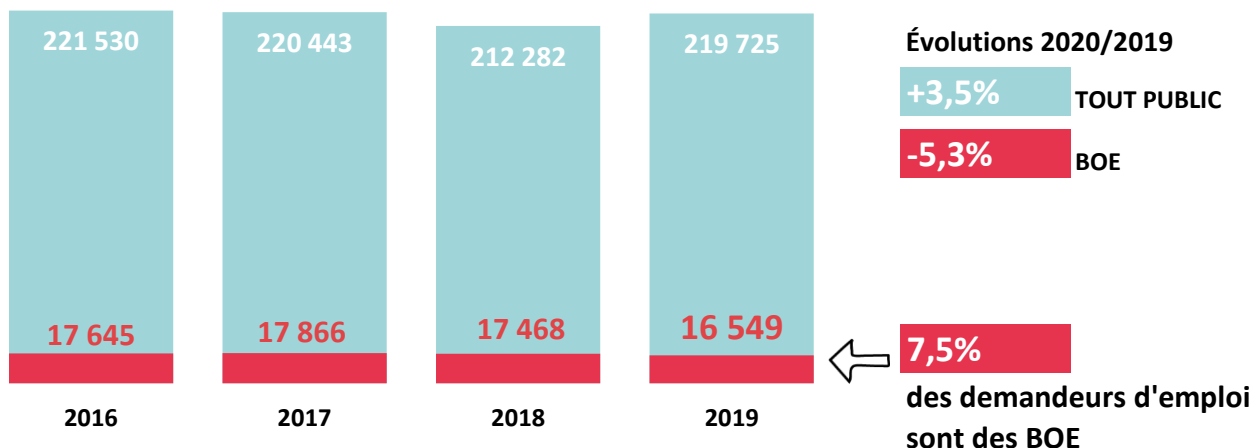
Par ailleurs, à fin décembre 2020, 64% des DEBOE sont en chômage de longue durée contre 50% pour l'ensemble des publics. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage s'élève à 946 jours pour les BOE dans la région, allant de 890 jours en Indre-et-Loire à 1 021 jours dans le Cher.

Des mesures fortes d'accompagnement ont été mises en place

Dans ce contexte, en complément des mesures instaurées par les pouvoirs publics (notamment l'aide à l'emploi de 4 000 euros du plan de relance), l'Agefiph a mis en place dès le début du confinement des mesures exceptionnelles (adaptation des situations de travail, soutien à l'exploitation, ...) pour accompagner les personnes handicapées dans la formation et l'emploi et soutenir les employeurs privés et les entrepreneurs travailleurs handicapés.

Ces mesures, qui ont été prolongées jusqu'en juin 2021 voire décembre 2021 pour certaines, ont notamment permis d'accélérer le développement de l'apprentissage et de renforcer la capacité des jeunes entreprises dirigées par une personne en situation de handicap à se maintenir ou à développer une nouvelle activité.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

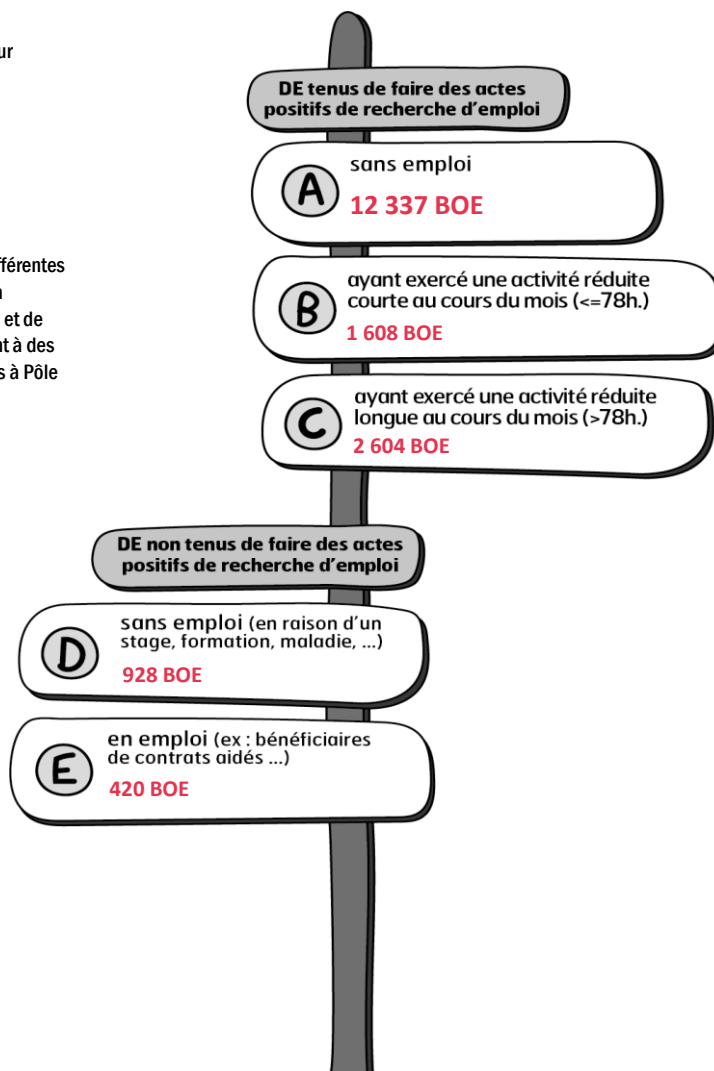
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

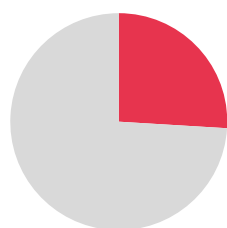
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

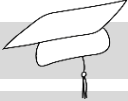


LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



27%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	52%
52%	50 ANS ET + 	26%
33%	 BAC ET +	49%
20%	NIVEAU < CAP	15%
40%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	32%
64%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	50%
29%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	19%
946 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	671 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

21% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

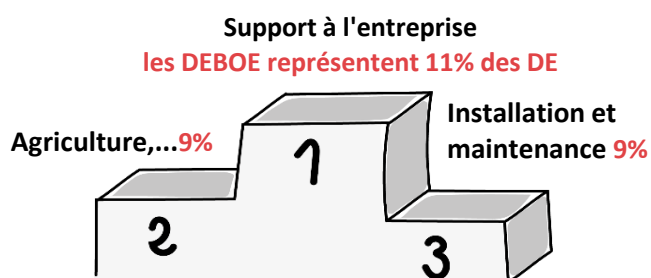
SUPPORT À L'ENTREPRISE

16% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

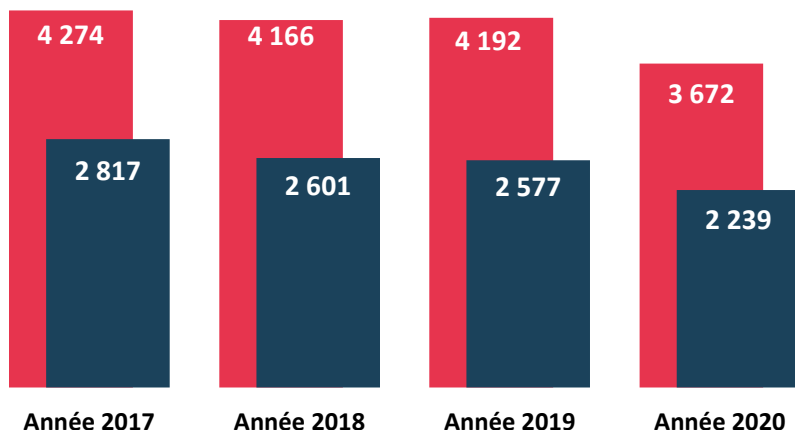


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



Évolutions 2020/2019

-12% TOTAL DES PLACEMENTS

-13% CONVENTIONNELS

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2020.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

Femmes

56%



50 ans et +

38%



Bac et +

34%



Accompagnement depuis 2 ans et +

35%



CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

26%

CDI

13%

CONTRATS AIDÉS*

20%

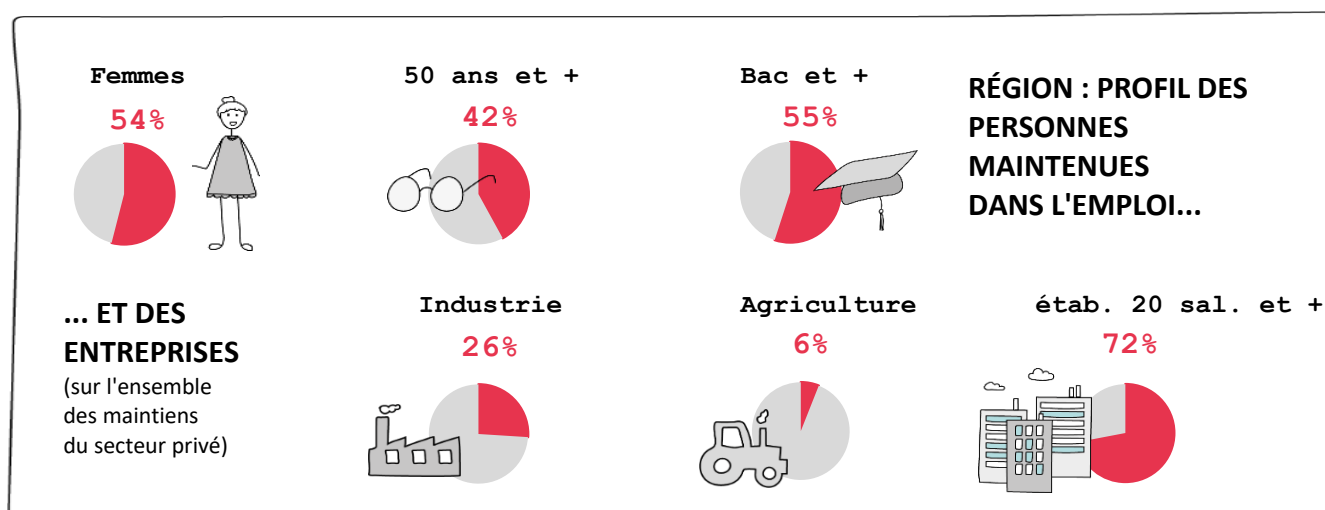
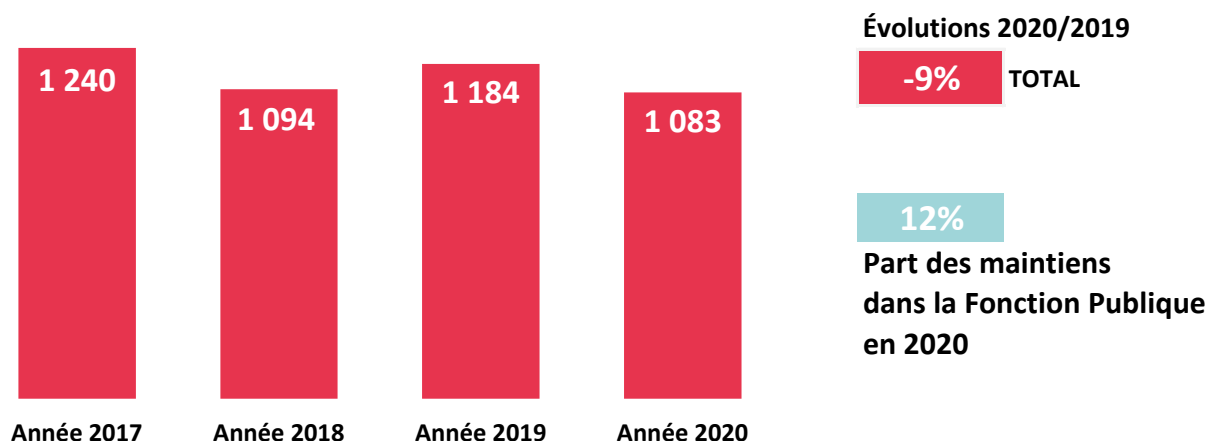
EMPLOYEURS PUBLICS

86

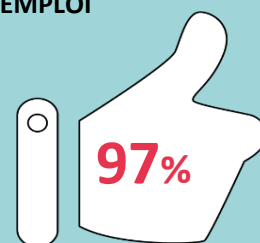
CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

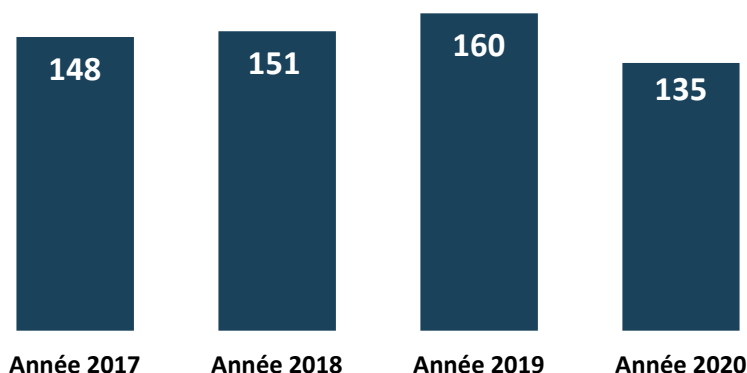


TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2020/2019

-16%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : L'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



Dès le début de la crise sanitaire, l'Agefiph a renforcé son action pour soutenir les entreprises et les personnes en situation de handicap

Aide "soutien à l'exploitation"

Objectif : Renforcer la capacité des jeunes entreprises dirigées par une personne en situation de handicap à se maintenir ou à développer une nouvelle activité.

307 entrepreneurs en situation de handicap ont bénéficié de cette aide de l'Agefiph en 2020 dans la région.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ

AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

47% FEMMES

41% 50 ANS ET +

60% BAC ET +

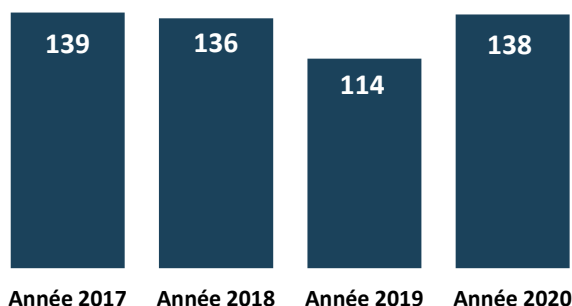
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES CUI-CAE EN RÉGION



RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

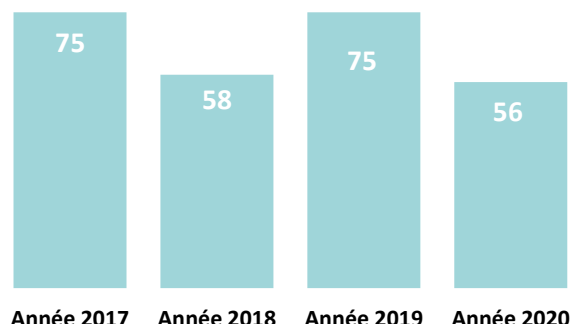


Évolutions 2020/2019

+21%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2020/2019

-25%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	33%
- DE 18 ANS	34%
BAC ET +	26%
HANDICAP MENTAL	6%
HANDICAP COGNITIF	45%
20 SALARIÉS ET +	28%
- DE 10 SALARIÉS	60%
TERTIAIRE	59%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

52%	FEMMES
50%	45 ANS ET +
39%	BAC ET +
50%	HANDICAP MOTEUR
20%	MALADIES INVALIDANTES
47%	20 SALARIÉS ET +
68%	TERTIAIRE

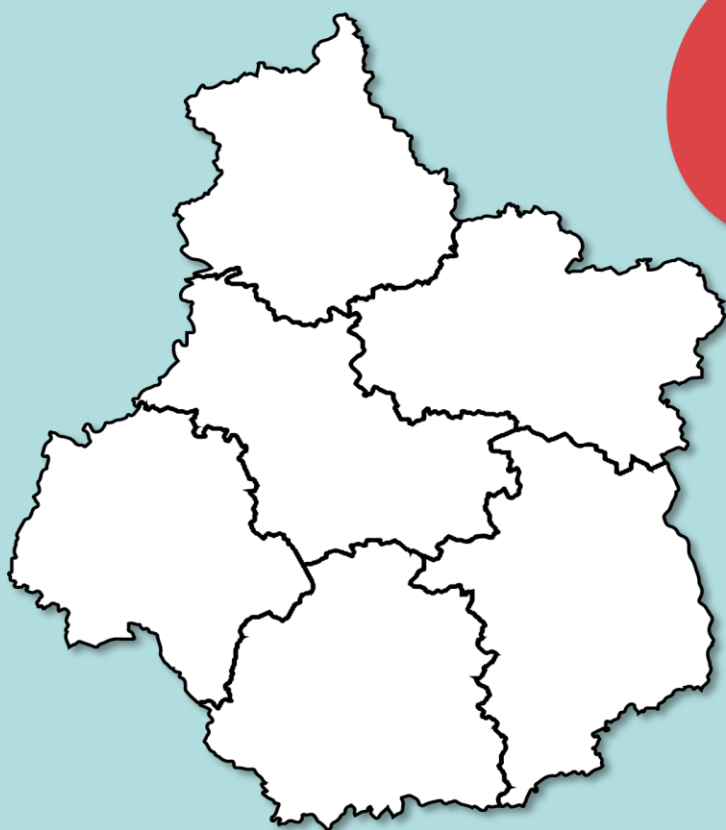
L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.

Sa mise en oeuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.

PERSONNES EN EMPLOI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF (situation à fin décembre 2020)

	EN EMPLOI	% Fonction Publique
REGION	53	25%
NATIONAL	1 443	22%
% REGION	3,7%	



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	476 853	-3,8%	6 074 698	+5,1%	7,8%	124 245	26%
REGION	16 549	-5,3%	219 725	+3,5%	7,5%	4 448	27%
18-Cher	2 351	-11,0%	25 311	+2,6%	9,3%	891	38%
28-Eure-et-Loir	2 386	-7,6%	35 769	+1,7%	6,7%	569	24%
36-Indre	1 751	-3,3%	17 558	+4,7%	10,0%	504	29%
37-Indre-et-Loire	3 841	-2,8%	54 068	+4,0%	7,1%	985	26%
41-Loir-et-Cher	2 406	-2,3%	26 252	+3,9%	9,2%	650	27%
45-Loiret	3 814	-5,1%	60 767	+4,0%	6,3%	849	22%

* Lecture : au niveau national, 124 245 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

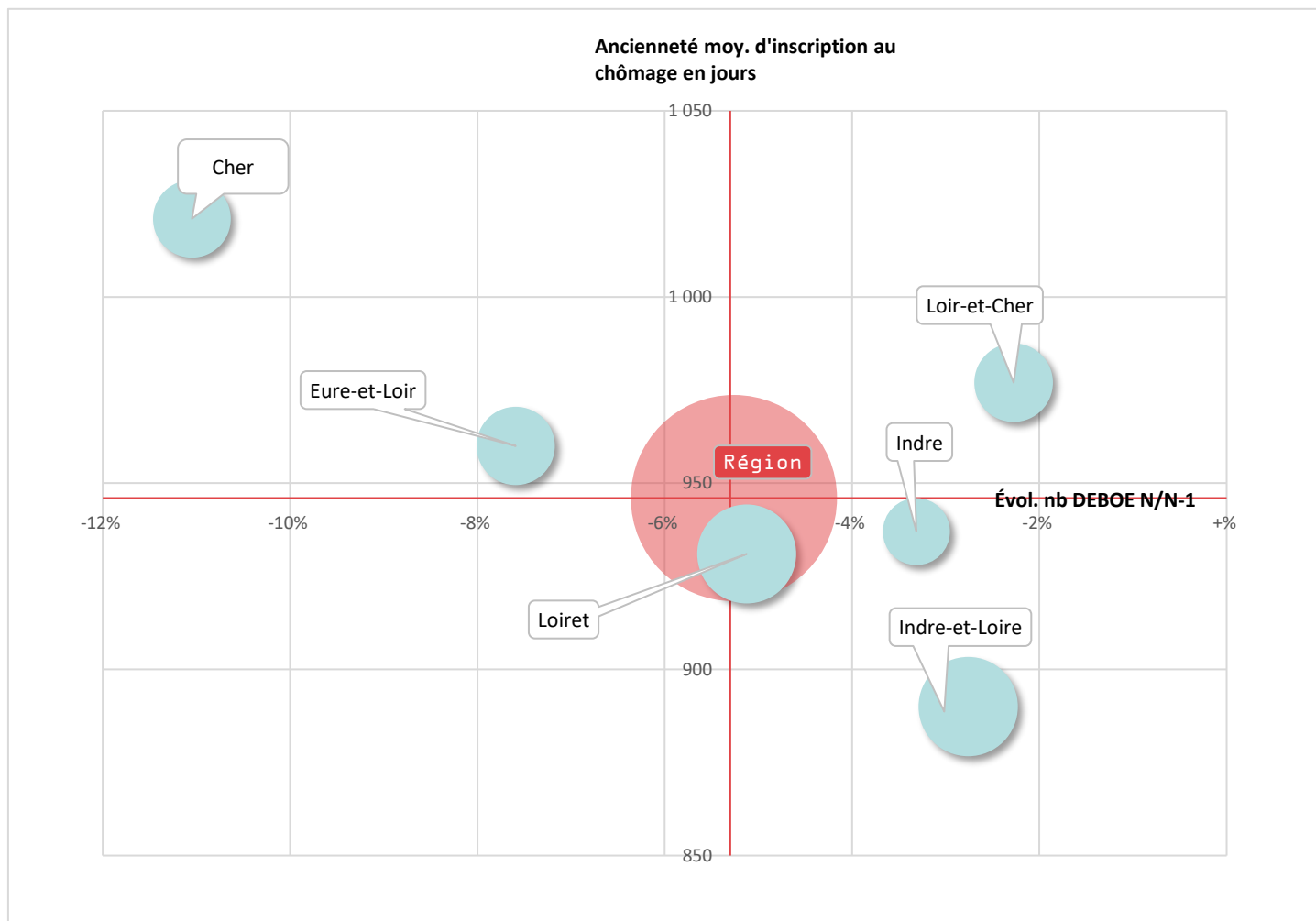
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	908	+55	673	+23	+235
REGION	946	+55	671	+15	+275
18-Cher	1 021	+95	718	+21	+303
28-Eure-et-Loir	960	+97	667	+24	+293
36-Indre	937	+43	686	+22	+251
37-Indre-et-Loire	890	+50	656	+16	+234
41-Loir-et-Cher	977	+38	691	+11	+286
45-Loiret	931	+26	655	+6	+276

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 908 jours, soit 235 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	112 204	24%	78 664	16%	48 837	10%
REGION	3 533	21%	2 702	16%	1 877	11%
18-Cher	521	22%	397	17%	247	11%
28-Eure-et-Loir	493	21%	390	16%	286	12%
36-Indre	371	21%	263	15%	222	13%
37-Indre-et-Loire	860	22%	623	16%	376	10%
41-Loir-et-Cher	494	21%	372	15%	255	11%
45-Loiret	794	21%	657	17%	491	13%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 112 204 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Cap emploi : les insertions

Année 2020 - Agefiph

13

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	77 444	-9%	54%	38%	39%	36%
REGION	3 672	-12%	56%	38%	34%	35%
CE 18-Cher	565	-5%	55%	40%	36%	24%
CE 28-Eure-et-Loir	550	+1%	53%	36%	27%	36%
CE 36-Indre	393	-32%	57%	42%	31%	41%
CE 37-Indre-et-Loire	589	-15%	58%	38%	44%	30%
CE 41-Loir-et-Cher	797	-5%	55%	37%	29%	45%
CE 45-Loiret	778	-17%	59%	39%	38%	35%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	46 221	-21%	1 675	26%	22%	20%
REGION	2 239	-13%	86	26%	20%	13%
CE 18-Cher	393	+1%	8	24%	21%	20%
CE 28-Eure-et-Loir	372	-1%	22	31%	15%	13%
CE 36-Indre	197	-26%	0	24%	31%	12%
CE 37-Indre-et-Loire	453	-14%	26	29%	18%	7%
CE 41-Loir-et-Cher	480	-13%	15	23%	23%	11%
CE 45-Loiret	344	-27%	15	27%	19%	13%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	18 744	-11%	11%	92%	67
REGION	1 083	-9%	12%	97%	108
CE 18-Cher	177	-3%	14%	98%	
CE 28-Eure-et-Loir	132	-14%	15%	97%	
CE 36-Indre	97	-25%	6%	98%	
CE 37-Indre-et-Loire	262	-4%	13%	97%	
CE 41-Loir-et-Cher	179	-8%	13%	99%	
CE 45-Loiret	236	-6%	9%	96%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	54%	68%	20%	10%
REGION	54%	42%	55%	72%	26%	6%
CE 18-Cher	54%	42%	46%	65%	21%	14%
CE 28-Eure-et-Loir	52%	42%	54%	77%	25%	4%
CE 36-Indre	46%	43%	37%	54%	30%	15%
CE 37-Indre-et-Loire	57%	42%	66%	77%	24%	3%
CE 41-Loir-et-Cher	51%	51%	49%	76%	39%	3%
CE 45-Loiret	59%	37%	61%	73%	20%	2%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2020 - Agefiph

15

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 099	-22%	65	41%	31%	60%
REGION	135	-16%	82	47%	41%	60%
18-Cher	8	-11%	34	50%	88%	71%
28-Eure-et-Loir	17	-43%	71	35%	41%	53%
36-Indre	11	+38%	63	64%	64%	22%
37-Indre-et-Loire	55	+12%	143	42%	31%	68%
41-Loir-et-Cher	18	-40%	75	33%	39%	53%
45-Loiret	26	-24%	68	65%	42%	64%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2020 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	2 515	1 040
REGION	138	56
18-Cher	23	1
28-Eure-et-Loir	16	9
36-Indre	31	24
37-Indre-et-Loire	15	9
41-Loir-et-Cher	35	8
45-Loiret	18	5



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie